

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00342 Numéro SIREN : 453 420 374 Nom ou dénomination : AGILEC
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2023 sous le numéro de dépôt 3966

Désignation de l'entreprise		SARL AGILEC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		1 2			
Adresse de l'entreprise		9002 RUE OCTAVE FAUCET		76350 OISSEL		Durée de l'exercice précédent*		1 2	
Numéro SIRET*		4 5 3 4 2 0 3 7 4 0 0 0 4 4						Néant ☐	
				Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 2		N-1	
				Net		3		Net	
				4					
				Brut		1		Amortissements, provisions	
				2					
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
Frais d'établissement *		AB		AC					
Frais de développement *		CX		CQ					
Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG					
Fonds commercial (1)		AH		AI					
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM					
Terrains		AN		AO					
Constructions		AP		AQ		14 204			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS		129 743		4 662	
Autres immobilisations corporelles		AT		AU		163 335		118 903	
Immobilisations en cours		AV		AW					
Avances et acomptes		AX		AY					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT					
Autres participations		CU		CV		1 020		1 020	
Créances rattachées à des participations		BB		BC					
Autres titres immobilisés		BD		BE					
Prêts		BF		BG					
Autres immobilisations financières*		BH		BI		4 274		4 274	
TOTAL (II)		BJ		BK		312 576		258 189	
								54 387	
								74 342	
Matières premières, approvisionnements		BL		BM					
En cours de production de biens		BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR		BS					
Marchandises		BT		BU					
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY		490 002		490 002	
Autres créances (3)		BZ		CA		11 576		11 576	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE					
Disponibilités		CF		CG		324 249		324 249	
Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		16 075		16 075	
TOTAL (III)		CJ		CK		841 902		841 902	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		1 154 478		258 189	
								896 289	
								959 187	
Renvois : (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		4 274	
Classe de réserve de propriété *		Immobilisations						(3) Part à plus d'un an	
								CR	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagat Quilès

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL AGILEC		Néant ☐		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 7 500 ..)	DA	7 500	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	321 697	291 090
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(40 480)	60 607
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	289 467
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	290 231	347 575
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	3 100	13 172
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	118 721	53 246
	Dettes fiscales et sociales	DY	194 770	185 247
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	606 822	599 240
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + V)	EE	896 289	959 187
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	415 191	565 854
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		270

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements des constructions	14 204		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	127 890		1 853
Installations générales agencements aménagements divers	40 153		
Matériel de transport	125 678		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 816		658
TOTAL	333 741		2 511
Autres participations	1 020		
Prêts, autres immobilisations financières	4 274		
TOTAL	5 294		
TOTAL GENERAL	339 035		2 511

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements constr.			14 204	14 204
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			129 743	129 743
Installations générales agencements aménagements divers			40 153	40 153
Matériel de transport		18 933	106 745	106 745
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		10 037	16 436	16 436
TOTAL		28 970	307 282	307 282
Autres participations			1 020	1 020
Prêts, autres immobilisations financières			4 274	4 274
TOTAL			5 294	5 294
TOTAL GENERAL		28 970	312 576	312 576

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	14 204			14 204
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	122 318	2 764		125 082
Installations générales agencements aménagements divers	38 038	2 115		40 153
Matériel de transport	64 317	17 445	18 933	62 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 816	83	9 978	15 920
TOTAL	264 693	22 407	28 911	258 189
TOTAL GENERAL	264 693	22 407	28 911	258 189

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	2 784				
Instal. générales agenc. aménag. divers	2 115				
Matériel de transport	17 445				
Matériel de bureau informatique mobilier	83				
TOTAL	22 407				
TOTAL GENERAL	22 407				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 274	4 274	
Autres créances clients	490 002	490 002	
Personnel et comptes rattachés	880	880	
Impôts sur les bénéfices	3 308	3 308	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 303	2 303	
Débiteurs divers	5 085	5 085	
Charges constatées d'avance	16 075	16 075	
TOTAL	521 926	521 926	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	290 231	98 600	191 631	
Emprunts et dettes financières divers	3 100	3 100		
Fournisseurs et comptes rattachés	118 721	118 721		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	80 076	80 076		
Taxe sur la valeur ajoutée	95 077	95 077		
Autres impôts taxes et assimilés	19 617	19 617		
TOTAL	606 822	415 191	191 631	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	57 074			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	750			750

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
AAI Constructions	Linéaire	5 à 15 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	5 021
Total	5 021

ANNEXE

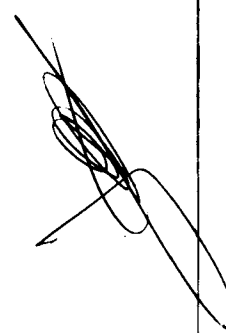
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 323
Dettes fiscales et sociales	14 531
Total	17 854

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 075
Total	16 075



SARL AGILEC
Au capital de 7500 €

Siège social : 9002 rue Octave Fauquet

76350 – OISSEL

R.C.S : 453 420 374

ASSEMBLEE GENREALE ORDINAIRE EN DATE DU 14 JUIN 2023

STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Résolution d'affectation du résultat voté par l'assemblée :

L'assemblée générale, sur proposition de la Gérance, décide d'affecter le déficit de l'exercice qui s'élève à 40 479.95 Euros de la manière suivante :

- Au compte « report à nouveau »40 479.95 €

Certifié exact,

Le Gérant, ~~Gilles~~ LEFEVRE

